

Présidence

Vice-Présidente de la CFVU
Cindy CARREIN-LEROUGE

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

 secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU - URN
4 septembre 2026
Délibération n°CFVU-2026-35

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 21 votants, dont 3 membres représentés.

Règlement des études 2026/2027 - Maïeutique

- Vu le dossier annexe portant sur le règlement des études de Maïeutique

Approbation du règlement des études de Maïeutique

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve le règlement des études de Maïeutique pour l'année universitaire 2026-2027.

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF





DEPARTEMENT DES ETUDES DE SAGE-FEMME

Règlement des études de la Licence 2026-2027

DFGSMa2 (SMa2) – DFGSMa3 (SMa3)

Table des matières

1.	Préambule	1
2.	Références réglementaires	1
3.	Organisation générale de la licence en Formation Générale en Sciences Maïeutiques	1
A.	RENTREE UNIVERSITAIRE	2
B.	DELEGUES DE PROMOTION	2
C.	ORGANISATION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS	2
D.	STAGES	4
E.	DOCIMOLOGIE, MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES	6
F.	EVALUATION DES STAGES ET DES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES PAR LES ETUDIANTS	8
G.	BIEN ETRE ETUDIANT ET PERSONNALISATION DU SUIVI	8
H.	DIPOSITIONS PARTICULIERES	9
-	DFGSMa2 ou SMa2	10
A.	ENSEIGNEMENTS THEORIQUES	10
B.	STAGES	18
C.	MODALITES DES CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES	20
-	DFGSMa3 ou SMa3	21
A.	ENSEIGNEMENTS THEORIQUES	21
B.	STAGES	27
C.	<i>MODALITES DES CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES</i>	30

1. Préambule

Le règlement des études est un document qui a pour but de détailler l'organisation du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques. Il est élaboré conformément à l'arrêté du 3 juillet 2024 cité ci-dessous. Il est à relier au règlement intérieur ainsi qu'au document précisant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Le département des études de sage-femme de Rouen (DESF) a à cœur le respect du bien être des étudiants et de leurs individualités. Il existe une volonté certaine d'autonomisation des étudiants, de personnalisation de leur parcours afin de favoriser l'autoréflexivité et de maintenir l'étudiant au cœur de sa formation, tout ceci permettant une formation optimale, gage de qualité pour la prise en soin des patientes et des nouveau-nés.

2. Références réglementaires

- Arrêté du 11 septembre 2009 relatif à l'agrément et au fonctionnement des écoles de sages-femmes.
- Décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Décret n° 2020-821 du 29 juin 2020 modifiant le décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé
- Arrêté du 29 juin 2020 modifiant l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé
- Arrêté du 3 juillet 2024 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique

3. Organisation générale de la licence en Formation Générale en Sciences Maïeutiques

La direction du DESF est assurée par Madame Fabienne Darcet, sage-femme directrice. Monsieur le docteur Alain Diguët, médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique assure une fonction de conseiller pédagogique.

Le diplôme de formation générale en Sciences Maïeutiques sanctionne le premier cycle des études en vue du diplôme d'État de docteur en maïeutique. Il correspond à la validation de l'équivalent de six semestres de formation, soit une obtention de 180 crédits européens (ECTS), correspondant au grade licence.

A. RENTREE UNIVERSITAIRE

La rentrée universitaire a lieu le 27 août 2026 à 9H pour les SMa2 et les SMa3.

B. DELEGUES DE PROMOTION

Au début de chaque année universitaire, les étudiants de chaque promotion votent pour l'un d'entre eux et son suppléant pour les représenter auprès de la direction du DESF, des jurys d'examen, du conseil de département et des conseils de perfectionnement. Cette désignation a lieu par vote secret à la majorité absolue au 1^{er} tour, à la majorité simple au 2^{ème} tour.

C. ORGANISATION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS

Les études sont organisées sur le modèle d'alternance cours, stages.

La formation en 1^{er} cycle a pour objectifs :

L'objectif de la formation est l'acquisition par les étudiants des compétences indispensables à l'exercice de la profession de sage-femme.

Le référentiel de formation est basé sur une approche par compétences. Il comporte **un socle fondamental de sciences médicales générales** spécifique au 1^{er} cycle, **un parcours personnalisé** et **6 domaines de compétences professionnelles** :

- **Domaine prénatal** : assurer le suivi médical de la grossesse
- **Domaine pernatal** : assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance
- **Domaine postnatal** : assurer le suivi médical de la période postnatale
- **Domaine gynécologique** : assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception, et la promotion de la santé sexuelle et reproductive
- **Domaine recherche** : adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

- **Domaine générique** : agir en professionnel de santé publique, médical et responsable.

Cinq principes régissent l'acquisition des connaissances et des compétences. Le DESF de Rouen met un point d'honneur à leur respect :

- **la non-exhaustivité** : les étudiants acquièrent des concepts clés qui leur permettront, au cours de leurs études ultérieures et de leur vie professionnelle, de disposer des outils pour faire évoluer leur exercice professionnel, dans le respect de l'actualisation de connaissances ;
- **la participation active des étudiants** est privilégiée, par des activités pédagogiques, sous forme notamment de travaux dirigés, d'exposés, d'approches par problèmes et de situations professionnelles simulées ou authentiques ;
- **la multidisciplinarité** : l'objectif est de préparer à la collaboration entre professionnels de santé, en intégrant les différentes disciplines et les différents professionnels autour de l'étude de situations clés ou de problèmes de santé
- **la personnalisation du parcours de formation** : il convient de préparer les étudiants, dès le premier cycle, à construire leur projet professionnel. Ainsi, les étudiants peuvent développer des compétences autres que celles du champ strict de la maïeutique ;
- **le bien-être étudiant** : il convient de veiller, aussi bien dans les structures de formation que lors des stages, au respect et à l'amélioration du bien-être étudiant, permettant ainsi leur épanouissement personnel et professionnel durant la formation.

Les enseignements sont organisés par domaine de compétences, lesquels sont divisés en **unités d'enseignement (UE) associées**. La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques et cliniques. La formation fait appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement et aux soins et aux différentes approches de simulation. Elle est dispensée sur site, à distance ou selon un mode hybride.

Cet enseignement est assuré par l'équipe pédagogique du DESF, les enseignants de l'UFR Santé, le personnel du CHU de Rouen et des intervenants extérieurs à l'établissement.

Les enseignements prennent la forme de cours magistraux, travaux dirigés ou pratiques, tables rondes, pédagogie à distance en e-learning, pédagogie inversée, ... Ces derniers peuvent être organisés en inter-professionnalité.

L'emploi du temps hebdomadaire est fourni aux étudiants sous forme affichée et sous forme numérique, accessible à distance. Les changements qui surviendraient sont fournis aux étudiants dans les plus brefs délais, sous forme numérique.

➤ **Parcours personnalisé :**

Le parcours personnalisé se compose d'unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par la structure de formation, ou des unités d'enseignement libres proposées par l'étudiant et validées par la structure de formation : projet professionnel, parcours master recherche ou autre double-cursus, engagement étudiant, international, disciplines médicales ou non strictement médicales, stages.... Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation. Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement. Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger. Le parcours personnalisé représente 10% du total des enseignements.

D. STAGES

Au cours de leur formation clinique, les étudiants abordent les différents modes d'exercice de la profession de sage-femme en réalisant:

- des stages hospitaliers en établissement de santé public ou privé
- des stages extra hospitaliers, notamment en cabinet libéral, centre de santé, centre de santé sexuelle, centre d'orthogénie, communauté professionnelle territoriale de santé, maison de naissance, maison de santé ou structure de la protection maternelle et infantile.

Les entités susceptibles d'accueillir des étudiants sont celles qui ont conclu une convention avec les structures de formation. Ces conventions précisent les modalités d'organisation et de déroulement des stages.

Les étudiants sont soumis au règlement intérieur de la structure d'accueil et ont l'obligation de respecter le principe de laïcité et de neutralité dans leur fonction. L'équipe pédagogique s'assure de la concordance entre le lieu de stage et les objectifs pédagogiques et personnels de l'étudiant. Elle veille également à la qualité du lieu de stage, de l'accueil et de l'encadrement des étudiants en stage. L'équipe pédagogique entretient le lien avec les équipes d'encadrement sur le lieu de stage et promeut la formation des maîtres de stage. Sur chaque lieu de stage, le responsable de la structure d'accueil ou son représentant coordonne les activités des étudiants durant le stage. Il désigne un maître de stage qui accueille et encadre l'étudiant. Il met en œuvre les activités pédagogiques adaptées à la construction des compétences à acquérir par l'étudiant et à son évaluation. Il définit le positionnement de l'étudiant dans l'équipe pluri professionnelle. L'étudiant est informé des connaissances et compétences à acquérir au cours du stage. Cette information peut prendre la forme notamment d'un carnet de stage ou d'un portfolio. Cet outil servira au suivi de l'évolution de l'acquisition des compétences et de lien entre les différentes parties.

La validation du stage est prononcée par le directeur de la structure de formation ou son représentant, sur avis du responsable de la structure d'accueil ou son représentant dans laquelle l'étudiant a été affecté, à partir de l'outil de suivi.

Les apprentissages cliniques représentent un total de 1 260 heures de formation pour la deuxième et la troisième année du premier cycle. Cette durée inclut le travail personnel des étudiants en lien avec les apprentissages cliniques.

La répartition et les plannings des stages sont effectués sous la responsabilité de la directrice en lien avec les sages-femmes enseignantes. Les terrains de stage sont majoritairement les établissements de soin en gynécologie ou périnatalité de la Normandie. Des stages en Métropole sont possibles sur demande des étudiants.

La répartition nominative dans les stages est arrêtée et communiquée en début d'année. Un soin particulier est accordé au respect des vœux émis par les étudiants. La répartition définitive doit cependant être établie avec les contraintes et modalités de stage arrêtées avec les partenaires de la formation clinique.

La présence des étudiants en stage est obligatoire. Les roulements hebdomadaires sont communiqués aux étudiants deux semaines au minimum avant leur départ en stage et sont consultables sur **UniversiTICE**. Les étudiants assurent des amplitudes horaires variables dont

des gardes de jour et de nuit, y compris les week-ends et jours fériés, dans le respect de la continuité des soins et des repos de sécurité et conformément au fonctionnement des établissements d'accueil publiques et privés. En cas d'absence, les modalités de récupération du temps de stage sont définies en lien avec le DESF et le terrain de stage, au regard du règlement intérieur.

Après chaque garde ou quart, l'étudiant remplit un relevé de son activité, complété par son auto-évaluation suivi d'un feedback du professionnel encadrant.

E. DOCIMOLOGIE, MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Les épreuves sont planifiées sur l'année universitaire et le calendrier général des examens est communiqué aux étudiants dans le mois qui suit la rentrée.

Le contrôle des connaissances et des compétences est organisé pour chaque semestre par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les épreuves des examens peuvent être réalisées sous formes écrite, orale ou informatique. La session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.

Une note supérieure ou égale à 10 sur 20 est exigée pour la validation de chaque UE associée. Quand l'évaluation d'une UE est constituée de plusieurs épreuves un coefficient peut être attribué à ces dernières. Des compensations entre les UE sont parfois possibles, les modalités sont définies et remises à jour chaque année dans le document des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du DESF.

Une délibération du jury d'examen 1^{ère} session a lieu à la fin de chaque semestre et statue souverainement sur le résultat des contrôles de connaissances en vue de la validation des UE dispensées. Une délibération portant sur les 2^{èmes} sessions des 2 semestres est organisée sous la forme d'une Commission d'Attribution des Crédits (CAC). Les jurys sont composés par l'équipe pédagogique du DESF, des représentants de l'université, des représentants de l'enseignement et un représentant des responsables de stage.

➤ **Évaluation de l'UE « apprentissage clinique » :**

L'unité d'Apprentissages Cliniques comprend une ou plusieurs épreuves théoriques et/ou pratiques au sein du DESF ou sur les terrains de stage.

L'acquisition des ECTS de cette UE Clinique nécessite également la validation de tous les stages.

Cette dernière est prononcée au vu du carnet de stage par le directeur de la structure de formation ou son représentant, sur avis du responsable de la structure d'accueil ou son représentant dans laquelle l'étudiant a été affecté. En cas de non validation, l'étudiant effectue un nouveau stage dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique en lien avec le terrain de stage. Il peut se dérouler sur une période de vacances. Dans le cas où plusieurs stages sont invalidés, les modalités de rattrapage sont définies par l'équipe pédagogique en lien avec le document des modalités de contrôle des connaissances et des compétences, dans la limite de 6 ECTS par année.

➤ **En cas de redoublement :**

- Les étudiants gardent les ECTS des UE acquises au titre de l'année écoulée.
- En cas de redoublement pour non validation théorique, il sera exigé au minimum, un stage d'une durée de 6 semaines avant le passage dans l'année supérieure. L'étudiant peut toutefois demander à réaliser les stages de l'année de redoublement, la validation formelle ne sera alors pas nécessaire.
- Les étudiants redoublants peuvent être répartis sur différents terrains de stage selon une maquette correspondant à leur projet professionnel ou à leurs difficultés.
- Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de cinq inscriptions en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales :
 - 1° Au titre des parcours prévus au I de l'article R. 631-1 du code de l'éducation ou au titre de la voie d'admission prévue au II du même article et après admission en deuxième ou troisième année du 1er cycle ;
 - 2° Après avoir été admis selon les procédures mentionnées à l'article R. 631-1-5 du même code.

La deuxième ou la troisième année de la formation conduisant au diplôme de formation générale en sciences maïeutiques ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions.

Ces limitations s'entendent hors période de césure définie par l'article D. 611-13 et suivants du code de l'éducation.

Une dérogation exceptionnelle aux cas décrits au premier alinéa du présent article peut être accordée par le président de l'université après avis du directeur de la structure de formation.

F. EVALUATION DES STAGES ET DES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES PAR LES ETUDIANTS

L'ensemble des stages et des enseignements théoriques sont évalués en ligne par les étudiants, via LimeSurvey. A la fin de chaque stage et de chaque semestre pour les UE théoriques, l'étudiant est invité par mail, sur sa boîte universitaire, à compléter un questionnaire d'évaluation. L'évaluation est anonyme et confidentielle.

Ces dispositifs d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants contribuent au dialogue entre l'équipe pédagogique et les étudiants, à faire évoluer le contenu de la formation ainsi que les méthodes d'enseignement afin de favoriser l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et d'améliorer la qualité de la formation.

G. BIEN ETRE ETUDIANT ET PERSONNALISATION DU SUIVI

Différents éléments sont mis en place pour favoriser le bien être de chacun au sein du DESF (par exemple : des sofas gonflables pour un « espace détente » ; les UE libres « Confiance en soi », « Sophrologie », « Sport » ; un partenariat avec la commission d'aide aux étudiants de l'UFR Santé, un temps de retour d'expérience de stage avec une psychologue).

Une visite médicale annuelle est organisée avec la médecine préventive de l'université.

En début de parcours, une sage-femme enseignante « référente » est attribuée à chaque étudiant. Des entretiens individualisés sont organisés régulièrement afin de personnaliser l'accompagnement. Le binôme sage-femme référente-étudiant ainsi formé reste le même tout au long du cursus universitaire. Il peut cependant être amené à changer sur demande de l'un de ses deux membres.

Chaque étudiant a accès à un portfolio numérique qui lui est présenté à la rentrée. Ce portfolio numérique sera alimenté pendant la durée de ses études au sein du DESF. Il contient les différents documents entourant la formation, les objectifs de stage, etc. Il appartient à l'étudiant de le mettre à jour régulièrement, il sera utilisé pour les entretiens individualisés, pour les validations de stage, etc.

H. DIPOSITIONS PARTICULIERES

Afin de favoriser l'adaptation des étudiants, la formation comprend les dispositifs nécessaires de remédiation et de remise à niveau, selon le parcours antérieur de l'étudiant. Pour cela, les étudiants de SMa2 ont accès à l'UE de 2^{ème} année de médecine, intitulée : Remise à niveau des étudiants issus des LAS, via l'ENT.

En cas de situation personnelle particulière, les étudiants sont invités à communiquer selon leurs souhaits avec l'équipe enseignante. Des dispositions exceptionnelles pourront être mises en place.

La sage-femme enseignante référente de l'année est [Madame Cannelle CHAPRE](#).

Les étudiants bénéficient d'une information sur les points clés de l'année DFGSMa2 lors de l'année de PASS, LAS. Une journée de pré-rentree est organisée pour chacun des étudiants accueillis afin de présenter le DESF, d'organiser le stage d'immersion et les enseignements du parcours personnalisé.

A. ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

L'enseignement théorique comprend **6 domaines de compétences, le socle fondamental de sciences médicales et cliniques générales et le parcours personnalisé**. Chaque domaine de compétences se décompose en une ou plusieurs UE associée(s) dont 4 sont partiellement ou entièrement mutualisées et communes avec les étudiants de DFGSM2 et DFGSM3.

SOCLE FONDAMENTAL : 21 ECTS

Le socle fondamental relève du 1er cycle des études. Il est constitué de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme.

Ce socle porte sur les connaissances fondamentales en séméiologie clinique et paraclinique, de physiologie, de physiopathologie et de pharmacologie permettant à l'étudiant d'obtenir une vision intégrée du fonctionnement normal et pathologique des appareils et systèmes du corps humain.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et d'apprentissage pratique en milieu clinique, permettant à l'étudiant de développer des compétences en lien avec les soins généraux, de construire la relation de soin, et de développer une démarche réflexive.

- *UE Séméiologie :*

- *Objectifs généraux:*

- décrire la démarche de la médecine fondée sur les preuves et ses limites ;
- établir une relation d'écoute et adapter son langage à la compréhension du patient ;
- décrire les séquences de l'interrogatoire et l'examen physique ;
- décrire les différentes explorations paracliniques ;
- expliquer la sensibilité, la spécificité, la valeur prédictive positive et la valeur prédictive négative d'un test.

- *UE Physiologie et pathologie des systèmes d'organes : Système cardio-respiratoire ; Autres systèmes du semestre 3 (Dermatologie, système locomoteur, ophtalmologie, système nerveux, ORL) ; Tissu sanguin et système immunitaire (mutualisée en partie avec DFGSM2) ; Reins et voies urinaires ; Autres systèmes du semestre 4 (Endocrinologie (mutualisée partiellement avec DFGSM3), système digestif).*

- Objectifs généraux :

Pour chaque système d'organes étudié :

- décrire de manière générale l'anatomie et la physiologie ;
- orienter l'interrogatoire et l'examen physique au motif de consultation ;
- déterminer ce qui relève d'un examen clinique normal et ce qui relève de la pathologie ;
- identifier les situations d'urgence médicale ;
- s'initier au raisonnement clinique et élaborer des hypothèses diagnostiques.

- *UE Processus infectieux (entièrement mutualisée avec DFGSM3, UE Agents Infectieux Hygiène (AIH))*

- Objectifs généraux :

- décrire la classification, la structure, la virulence et les interactions hôte-pathogène pour les principaux micro-organismes rencontrés en gynécologie, en obstétrique et en pédiatrie ;
- décrire le fonctionnement des défenses de l'organisme ;
- appliquer les règles d'hygiène et les mesures de prévention des infections associées aux soins ;

- utiliser les antiseptiques selon les recommandations ;
- mettre en œuvre les précautions standards pour la gestion de la prévention aux contaminations et connaître les étapes de leur prise en charge ;
- interpréter les examens paracliniques bactériologiques, mycologiques, parasitologiques, virologiques et sérologiques ;
- décrire la classification et le mode d'action des antibiotiques, antiviraux et antiparasitaires.

- *UE Pharmacologie générale :*

- Objectifs généraux:

- décrire les bases de la pharmacocinétique ;
- décrire les bases de la pharmacodynamie ;
- reconnaître les effets indésirables des médicaments ;
- reconnaître l'abus des médicaments et la pharmacodépendance ;
- décrire les règles de prescription et de délivrance des médicaments.

- *UE Formation aux gestes d'urgence (FGSU2)*

- Objectifs généraux:

- identifier une situation d'urgence à caractère médical ;
- réaliser les gestes d'urgences adaptés ;
- répondre aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.

- *UE Soins généraux :*

- Objectifs généraux:

- assurer une surveillance pré, per et post-gestes interventionnels ;
- prescrire, réaliser et assurer la surveillance des soins (prélèvements, administration des thérapeutiques...).



DOMAINE PRENATAL :2 ECTS

Assurer le suivi médical de la grossesse.

- *UE Suivi des grossesses à bas risque :*

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale

- Objectifs généraux:

L'enseignement en SMa2 repose sur des bases théoriques liées à la grossesse.



DOMAINE PERINATAL: 3 ECTS

Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance.

- *UE Naissances eutociques :*

Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat et en accueillant le nouveau-né

- Objectifs généraux:

Identifier les différents paramètres de surveillance de la femme et du nouveau-né :

Concernant la femme :

- Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat.

Concernant le nouveau-né :

- Analyser les données cliniques et paracliniques afin d'évaluer l'adaptation à la vie extra-utérine et de mettre en œuvre les premiers soins ;
- Réaliser l'examen clinique de dépistage ;
- Initier l'alimentation du nouveau-né, en respectant le souhait de la femme ou du couple.

- *UE Accompagnement de la parentalité :*

Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parents-enfants

- Objectifs généraux:

Assurer les conditions favorables pour que les parents répondent aux besoins du nouveau-né :

- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositions permettant d'initier l'alimentation du nouveau-né en respectant le souhait des parents de mettre en place un allaitement maternel ou une alimentation artificielle, et en donnant l'ensemble des informations nécessaires aux parents ;
- Donner des repères et des informations aux parents sur les compétences et besoins du nouveau-né.



DOMAINE POSTNATAL: 6 ECTS

Assurer le suivi médical de la période postnatale.

- *UE Suivi mère-enfant à bas risque :*

Compétence 7 - Assurer le suivi médical postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal

- Objectifs généraux:

Identifier les différents paramètres de la surveillance de la mère et de l'enfant en postpartum :

- Identifier les besoins ;
- Réaliser l'examen clinique ;
- Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires ;
- Expliquer et réaliser les tests de dépistage néonatal ;
- Informer des risques de la période postnatale (couchage, portage, syndrome du bébé secoué, prévention des accidents domestiques...).



DOMAINE GYNECOLOGIQUE: 3 ECTS

Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive.

- *UE Suivi gynécologique : (mutualisée avec DFGSM2, UE Génétique, reproduction, obstétrique, gynécologie (GRPG))*

Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception et en menant et réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne

- Objectifs généraux:

Identifier les différents temps de la consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention (dont la consultation préconceptionnelle) :

- Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation ;
- Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique ;
- Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires.

- ***UE Santé sexuelle et reproductive :***

Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception et en réalisant une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse

- *Objectifs généraux:*

Participer à la consultation de contraception et à l'animation de séances éducatives sur la vie affective et sexuelle.

L'enseignement en sma2 se concentre sur l'approche historique, sociologique et législative de la contraception. Il présente également les différentes périodes de la vie sexuelle d'une femme.



DOMAINE RECHERCHE : 2 ECTS

Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique.

- ***UE Recherche :***

Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques et en réalisant la lecture critique d'articles :

- *Objectifs généraux:*

Mener une recherche documentaire et analyser la littérature scientifique :

- Mobiliser les outils de recherche bibliographique, notamment numériques et effectuer une recherche documentaire ;
- Analyser des données scientifiques, grâce à des lectures critiques d'articles scientifiques

dans des revues à comité de lecture en s'appuyant sur des outils de recherche bibliographique ;

- Rédiger des écrits et synthèses, à partir des articles identifiés dans le cadre d'une recherche documentaire, en utilisant une sémantique médicale et scientifique, et en appliquant les normes bibliographiques.

Au premier semestre, un enseignement d'anglais est organisé via la plateforme Universitice pour préparer à l'examen du CLES B1 en anglais. Au second semestre, un enseignement d'anglais est prévu en mode hybride de façon à préparer la communication en anglais avec les usagers au cours de l'exercice professionnel.

Compétence 14 - Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée et en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques :

- Objectifs généraux:

Développer une méthodologie appropriée à la recherche en santé :

- Assimiler et respecter l'intégrité et l'éthique scientifiques ;
- Comprendre les principes de la démarche scientifique et épistémologique de la pratique basée sur les preuves.

 DOMAINE GÉNÉRIQUE : 7 ECTS

Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable.

• **UE Santé publique :**

Compétence 15 - Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage.

- Objectifs généraux:

Identifier le cadre conceptuel de la santé publique et promouvoir la santé environnementale :

- Définir le concept d'éducation thérapeutique
- Identifier les situations et comportements à risques d'exposition aux polluants dont les perturbateurs endocriniens

- Sensibiliser la femme / le couple à la santé environnementale
- Identifier la place de la sage-femme dans le système de santé français et européen.

- ***UE Communication, humanités, sociétés***

Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle, en établissant une relation adaptée, et en assurant sa propre santé et son bien-être

- *Objectifs généraux:*

Etablir une relation de soin et se positionner dans une équipe pluridisciplinaire :

- Communiquer des informations à la femme / au couple lors de situations courantes, en s'assurant de leur compréhension, afin d'assurer la continuité des soins ;
- Transmettre à l'écrit et à l'oral les données cliniques, en prenant en compte le travail en équipe et son propre champ d'intervention afin de développer la collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;
- Participer au contexte de digitalisation de l'exercice professionnel en intégrant les cinq compétences socle de santé numérique : données numériques, cybersécurité, communication numérique, outils numériques en santé, télésanté ;
- Mobiliser ses compétences psycho-sociales.

- ***UE Ethique et législation :***

Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique

- *Objectifs généraux:*

Appliquer les principes de qualité et de sécurité envers le patient, ainsi que les principes déontologiques et éthiques :

- Appliquer les différentes procédures en lien avec la qualité et gestion des risques (hygiène, identitovigilance, hémovigilance, pharmacovigilance) et assurer la traçabilité des contrôles ;
- Identifier les bases éthiques et les principes déontologiques ;
- Recueillir le consentement pour tous les actes ou examens nécessaires.

B. STAGES

- *Cf. organisation générale de la licence*

➤ Nature des 4 stages de la SMa2

1. Stage d'immersion

Ce stage est réalisé pendant l'été avant l'intégration en SMa2 dans les différentes maternités partenaires de la formation clinique du DESF. Il est précédé d'une matinée d'information organisée au sein du DESF.

- Objectifs généraux:

- Réaliser ses premiers pas de professionnel de Santé.
- Percevoir la valeur de la conscience professionnelle, de la rigueur et du respect mutuel nécessaires à une prise en charge de qualité des patients.
- Sensibiliser aux règles d'hygiène hospitalière et aux mesures de protection contre les risques de contamination.

- Durée: Ce stage se déroule sur 1 semaine de 35h.

- Services:

- Salle de Naissance
- Suites de couches
- Hospitalisation de chirurgie gynécologique

- Horaires:

Les emplois du temps sont élaborés par les sages-femmes coordinatrices des maternités en fonction des services d'accueil et des horaires des professionnels tuteurs de stage.

2. Stage de soins généraux : 4 ECTS

- Objectifs généraux:

- Appréhender les relations avec les patients et le personnel soignant.
- Accueillir les personnes soignées.

- Participer à la vie d'un service de soins.
- Effectuer les gestes techniques de soin.
- Développer son raisonnement clinique.
 - Durée: Ce stage se déroule sur 4 semaines consécutives.
 - Services:

Le stage se déroule uniquement dans les différents services du Centre Hospitalier Universitaire de Rouen et du Centre Henry Becquerel.

- Médecine
- Chirurgie
- Soins de Suites et de Réadaptation
 - Horaires:
- Quart du matin et du soir ; Journée.

3. Stage de suivi per-natal : 5 ECTS

- Objectifs généraux:
- Connaître l'environnement de la naissance et l'organisation d'un bloc obstétrical.
- Appréhender les relations avec le personnel soignant.
- Accueillir la patiente.
- Effectuer les gestes de soin auprès de la patiente.
- Accueillir le nouveau-né.
 - Durée: Ce stage se déroule sur 5 semaines consécutives.
 - Services:

Salle de Naissance dans les maternités partenaires de la formation clinique.

- Horaires:

Gardes de jour et nuit de 12h ou quart du matin et du soir. Les horaires sont portés à la connaissance de l'étudiant par affichage.

4. Stage de suivi post natal : 5 ECTS

- Objectifs généraux:
- Accueillir la mère et le nouveau-né.

- Pratiquer les soins d'hygiène, de confort et technique auprès de la mère.
- Pratiquer les soins d'hygiène auprès du nouveau-né.
- Accompagner et assurer le suivi la mise en place de l'allaitement et de l'alimentation artificielle du nouveau-né.
- Accompagner le développement du lien mère-enfant.
- Collaborer avec le personnel soignant.
 - Durée : Ce stage se déroule sur 5 semaines consécutives.
 - Services :

Suites de couches dans les maternités partenaires de la formation clinique

- Horaires :

Gardes de jour et nuit de 12 H ou quart du matin et du soir. Les horaires sont portés à la connaissance de l'étudiant par affichage.

C. MODALITES DES CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

- *Cf. organisation générale de la licence ainsi que le document définissant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences*

➤ Admission dans l'année supérieure :

Pour être déclaré admis en SMa3, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année universitaire, soit 60 ECTS (30 ECTS/semestre) à l'issue de la fin des épreuves de deuxième session.

Toutefois, les étudiants sont autorisés à passer dans l'année supérieure avec un maximum de 6 ECTS de dettes, à l'exception des domaines de compétences en prénatal, perinatal, postnatal et en gynécologie qui doivent être obligatoirement validées.

Les sages-femmes enseignantes référentes de l'année sont Mesdames Clélia DEJEAN et Marion RENDU

A. ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

L'enseignement théorique comprend 6 domaines de compétences et le parcours personnalisé. Chaque domaine de compétences se décompose en une ou plusieurs UE associée(s).

DOMAINE PRENATAL : 7 ECTS

Assurer le suivi médical de la grossesse.

- *UE Suivi des grossesses à bas risque :*

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale

- Objectifs généraux:

Identifier les différents temps de la consultation de suivi prénatal et d'urgence obstétricale :

- Accueillir la femme et/ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation ;
- Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique ;
- Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils ou informations adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires.

- *UE Accompagnement du projet de naissance :*

Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce et en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité

- Objectifs généraux:

Participer à l'entretien prénatal précoce et à l'animation de séances de préparation à la naissance et à la parentalité :

- Identifier les besoins d'accompagnement de la femme enceinte/du couple ;
- Dépister et informer autour des conduites à risque ;
- Co-animer des ateliers de pratiques périnatales.



DOMAINE PERNATAL : 6 ECTS

Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance.

• *UE Naissances eutociques :*

Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat et en accueillant le nouveau-né

- Objectifs généraux:

Identifier les différents paramètres de surveillance de la femme et du nouveau-né :

Concernant la femme :

- Soutenir les processus physiologiques ;
- Diagnostiquer et surveiller l'évolution du travail en recueillant et en analysant les données, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique ;
- Pratiquer un accouchement eutocique en présentation du sommet ;
- Repérer les lésions périnéales ;
- Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat.

Concernant le nouveau-né :

- Analyser les données cliniques et paracliniques afin d'évaluer l'adaptation à la vie extra-utérine et de mettre en œuvre les premiers soins ;
- Réaliser l'examen clinique de dépistage ;
- Initier l'alimentation du nouveau-né, en respectant le souhait de la femme ou du couple.



DOMAINE POSTNATAL : 3 ECTS

Assurer le suivi médical de la période postnatale.

- ***UE Suivi mère-enfant à bas risque :***

Compétence 7 - Assurer le suivi médical postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal

- *Objectifs généraux:*

Identifier les différents paramètres de la surveillance de la mère et de l'enfant en postpartum :

- Identifier les besoins ;
- Réaliser l'examen clinique ;
- Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires ;
- Expliquer et réaliser les tests de dépistage néonatal ;
- Informer des risques de la période postnatale (couchage, portage, syndrome du bébé secoué, prévention des accidents domestiques...).

- ***UE Accompagnement de la parentalité :***

Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal et en animant des séances de soutien à la parentalité

- *Objectifs généraux:*

Participer à l'entretien postnatal précoce et à l'animation de séances de soutien à la parentalité :

- Accueillir la mère, l'enfant et le co-parent, en annonçant le déroulement et les objectifs ;
- Analyser les demandes et les besoins des participants en s'appuyant sur toutes les dimensions de la parentalité (psychologique, juridique...), afin de dispenser des conseils adaptés à la situation.

- ***UE Apprentissages cliniques :***

Mise en pratique des enseignements de suivi postnatal en TD, TP.



DOMAINE GYNECOLOGIQUE : 4 ECTS

Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive.

- ***UE Suivi gynécologique :***

Compétence 10 – Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception et en menant et réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne

- *Objectifs généraux :*

Identifier les différents temps de la consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention (dont la consultation préconceptionnelle) :

- Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation ;
- Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique ;
- Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires.

- ***UE Santé sexuelle et reproductive :***

Compétence 11 – Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception et en réalisant une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse

- *Objectifs généraux :*

Participer à la consultation de contraception et à l'animation de séances éducatives sur la vie affective et sexuelle :

Concernant la consultation de contraception :

- Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation ;
- Informer la femme ou le couple, décrire les avantages et inconvénients, les effets indésirables, les contre-indications et la surveillance des différents moyens contraceptifs et des moyens de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles ;
- Réaliser l'interrogatoire nécessaire au choix de la contraception ;
- Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés au moyen de contraception choisi.

Concernant l'interruption volontaire de grossesse :

- Identifier les étapes de l'interruption volontaire de grossesse.

Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle :

- Co-animer des séances éducatives.



DOMAINE RECHERCHE : 2 ECTS

Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique.

- ***UE Recherche :***

Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques et en réalisant la lecture critique d'articles :

- *Objectifs généraux:*

Mener une recherche documentaire et analyser la littérature scientifique :

- Mobiliser les outils de recherche bibliographique, notamment numériques et effectuer une recherche documentaire ;
- Analyser des données scientifiques, grâce à des lectures critiques d'articles scientifiques dans des revues à comité de lecture en s'appuyant sur des outils de recherche bibliographique ;
- Rédiger des écrits et synthèses, à partir des articles identifiés dans le cadre d'une recherche documentaire, en utilisant une sémantique médicale et scientifique, et en appliquant les normes bibliographiques.

Compétence 14 - Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée et en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques :

- *Objectifs généraux:*

Développer une méthodologie appropriée à la recherche en santé :

- Comprendre les principes de la démarche scientifique et épistémologique de la pratique basée sur les preuves ;

- S'initier aux différentes approches méthodologiques de la recherche en santé ;
- Comprendre les bases de l'épidémiologie clinique et les analyses statistiques.

DOMAINE GÉNÉRIQUE : 4 ECTS

Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable.

- ***UE Santé publique :***

Compétence 15 - Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage.

- *Objectifs généraux :*

Identifier le cadre conceptuel de la santé publique et promouvoir la santé environnementale :

- Définir les concepts de Santé Publique, Promotion de la santé, Prévention, Soins de santé primaire et santé communautaire et Education à la santé.

Les étudiants effectuent un service sanitaire dans les conditions prévues au titre VII du livre préliminaire de la quatrième partie du code de la santé publique. L'enseignement relatif aux thématiques du service sanitaire est réalisé en ligne via Collegium Santé. Il est mutualisé avec tous les étudiants en santé concernés. Au DESF de Rouen, des TD de remédiation sont organisés.

- ***UE Communication, humanités, sociétés :***

Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle, en établissant une relation adaptée, et en assurant sa propre santé et son bien-être

- *Objectifs généraux :*

Etablir une relation de soin et se positionner dans une équipe pluridisciplinaire :

- Communiquer des informations à la femme / au couple lors de situations courantes, en s'assurant de leur compréhension, afin d'assurer la continuité des soins ;
- Transmettre à l'écrit et à l'oral les données cliniques, en prenant en compte le travail en équipe et son propre champ d'intervention afin de développer la collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;

- Participer au contexte de digitalisation de l'exercice professionnel en intégrant les cinq compétences socle de santé numérique : données numériques, cybersécurité, communication numérique, outils numériques en santé, télésanté.

- ***UE Ethique et législation :***

Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique

- *Objectifs généraux:*

Appliquer les principes de qualité et de sécurité envers le patient, ainsi que les principes déontologiques et éthiques :

- Identifier les bases éthiques et les principes déontologiques ;
- Développer une stratégie de mobilisation de connaissances actualisées.

 PARCOURS PERSONNALISE : 10 ECTS

B. STAGES

 *Cf. organisation générale de la licence*

➤ **Nature des stages de la SMa3**

1. Stage « prénatal » : 2 stages de 4 ECTS chacun

- *Objectifs généraux:*

- Conduire une consultation prénatale.
- Participer à l'organisation et à l'animation d'une séance collective de préparation à la naissance et à la parentalité.
- Conduire un entretien prénatal précoce.

- *Durée :*

Chaque stage se déroule sur 4 semaines consécutives.

- *Services :*

Dans les services de consultations des maternités partenaires de la formation clinique

- Horaires :

Définis en fonction des spécificités des terrains de stage, vacations de consultations de jour.
Les horaires sont portés à la connaissance de l'étudiant par affichage.

2. Stage « per-natal » : 2 stages de 4 ECTS chacun

- Objectifs généraux :

- Diagnostiquer et suivre le travail, réaliser l'accouchement et surveiller ses suites pour une grossesse à terme a priori normale.

- Durée :

Ces stages se déroulent sur 4 semaines consécutives.

- Services :

Salles de Naissances dans les maternités partenaires de la formation clinique.

- Horaires :

Gardes de jour et nuit de 12 H. Les horaires sont portés à la connaissance de l'étudiant par affichage.

3. Stage « post-natal » : 4 ECTS

- Objectifs généraux :

- Assurer un suivi mère-enfant dans les suites de couches.
- Informer des méthodes contraceptives et prescrire une contraception.

- Durée :

Ce stage se déroule sur 4 semaines consécutives.

- Services :

Suites de naissances physiologiques dans les maternités partenaires de la formation clinique.

- Horaires :

Gardes de jour et nuit de 12 H ou quarts selon les organisations des équipes. Les horaires sont portés à la connaissance de l'étudiant par affichage.

4. Stage de gynécologie : 4 ECTS

2 ECTS en cabinet libéral. Le cabinet de ce stage est au choix de l'étudiant.

2 ECTS en service de gynécologie d'un établissement de santé.

○ Objectifs généraux en cabinet libéral :

- Conduire une consultation prénatale.
- Participer à l'organisation et à l'animation d'une séance collective de préparation à la naissance et à la parentalité.
- Réaliser une visite de PRADO.
- Réaliser des entretiens prénatal et postnatal précoces.
- Participer à l'animation de séances postnatales.
- Réaliser une consultation postnatale.
- Réaliser une consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention.
- Appréhender les fonctions de la sage-femme en structure ambulatoire (prise en charge globale, premier recours), sa place au sein du système de santé (démarche de prévention, enjeux de santé publique)
- Appréhender les modalités de la gestion (organisation générale et spécifique, comptabilité, réseau ville-établissement de santé) en structure ambulatoire

○ Durée :

Ce stage se déroule sur 2 semaines consécutives en fonction de l'emploi du temps du maître de stage en libéral.

○ Objectifs généraux en gynécologie en établissement de santé :

- Réaliser une consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention.
- Participer aux activités des services de consultation, d'hospitalisation, et de bloc opératoire de chirurgie gynécologique.
- Participer aux activités des services de planification familiale/interruption volontaire de grossesse.

○ Services :

Services de consultations des maternités partenaires, gynécologie, bloc opératoire, AMP...

- Horaires :

Les emplois du temps sont élaborés en lien avec les sages-femmes coordinatrices en fonction des spécificités des services. Vacations de journée.

- Durée/Horaires :

Ce stage se déroule sur 2 semaines consécutives selon l'emploi du temps prévu par le cadre du service de gynécologie. Les professionnels communiquent avec l'étudiant pour transmettre le planning prévisionnel.

C. MODALITES DES CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

 *Cf. organisation générale de la licence ainsi que le document définissant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences.*

➤ Admission dans l'année supérieure :

Pour être déclaré admis en SMa4, l'étudiant doit avoir validé les 180 ECTS de la Licence. Aucune dette n'est autorisée quelles que soient les UE.

MAJ le 26/06/2026 CD